

# **Société de Développement de Saillon**

## **Procès-verbal de l'assemblée générale**

**lundi 30 janvier 2017 à 20h00 à la salle Stella Helvetica**



### OUVERTURE

En ouvrant la séance à 20 h, le Président, M. Jean-Blaise Gollut, adresse un bref mot de bienvenue à la trentaine de personnes présentes qu'il remercie pour leur participation et leur intérêt. Il communique la liste des personnes excusées. Après lecture et acceptation de l'ordre du jour, deux scrutateurs sont désignés, soit Mme Amélie Roduit(-Thurre) et M. Stéphane Roduit.

Le PV de l'assemblée générale du 27 janvier 2016 qui a été mis en ligne sous [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch) est accepté à l'unanimité sans remarques, ni questions.

### RAPPORT PRESIDENTIEL

Dans son rapport, le Président de la SD aborde 3 thèmes :

1er thème : le déplacement de l'OT

Deux raisons ont motivé ce déplacement : les travaux de construction des Bains exigeaient toute la surface disponible et le bâtiment en bois de l'OT n'était plus dans un état satisfaisant. A ce moment, il n'y avait pas de place disponible ailleurs dans les Bains. Ces derniers ont envisagé un moment de louer à l'OT un emplacement dans leur nouvelle construction, mais ont finalement décidé d'utiliser 100% de leurs locaux. L'opportunité s'est présentée pour la commune d'acquérir les actuels locaux afin d'y loger l'OT. Si l'emplacement n'a pas le même passage que devant les Bains, il faut quand même relever ses points forts : proximité d'un arrêt de bus sur une route principale, places de parc, proche de l'école et des commerces.

2ème thème : aspect économique

Les comptes notablement déficitaires de l'année écoulée s'expliquent par une diminution sensible des nuitées et par des charges non prévues au budget dont la principale a trait au déplacement de l'OT et au réaménagement que cela suppose.

Si elle se renouvelait, cette situation pourrait signifier la nécessité de revoir les taxes touristiques, mais auparavant, il faut suivre l'évolution des nuitées du nouvel hôtel.

3ème thème : la dynamique de Saillon

Coup sur coup, Saillon a vu l'ouverture d'un nouvel hôtel, la réouverture de deux restaurants, la reprise d'une chambre d'hôtes, la mise à disposition par la commune de nouveaux locaux pour les amis du marbre et pour la commission du patrimoine, tout cela augmente sensiblement le potentiel de développement communal. Les animations nombreuses en cours d'années, particulièrement celles de la Bayardine, celles du printemps autour de l'asperge et celles de décembre autour du feu amènent chez nous des gens aux intérêts divers. Concernant le village de Noël qui a provoqué quelques discussions, il est précisé qu'il a été livré « clefs en mains », que la SD et l'OT n'ont financé que la publicité et que la commune a dépensé environ CHF 600.- pour de l'aide technique : tout le reste est privé et du seul ressort des

organisateur. On peut seulement déplorer que certaines promesses d'animations n'ont pas été tenues, qui, si elles avaient eu lieu, auraient certainement augmenté l'impact de ce village de Noël

Le Président, achève son rapport en remerciant pour leur excellent travail le personnel de l'OT, les membres du comité de la SD, l'administration communale, les vérificateurs de comptes et tous les acteurs, y compris les plus modestes, qui favorisent par leurs activités le dynamisme touristique de Saillon.

#### RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE L'OT

Mme Juliane Gollut signale en préambule l'événement majeur de l'année touristique 2015-2016, à savoir le déplacement de l'OT : il a suffi d'une dizaine de jours pour redevenir opérationnel à 100%.

Au printemps, sous le générique « Saillon bouge » les divers organisateurs ont uni leurs forces pour gérer 4 manifestations : la 10<sup>ème</sup> vente-échange, les 10 ans de la fanfare, les 5 ans de la fête de l'asperge et les 40 ans du centre scolaire.

En été, Saillon a rejoint le cercle très élitiste des plus beaux villages de Suisse ce qui augmentera la visibilité sur les richesses patrimoniales du site, mises en exergue lors des nombreuses excursions guidées tant dans la commune (une vingtaine) qu'au musée de la fausse monnaie (une vingtaine aussi).

En décembre, le générique « Votre fin d'année à Saillon » réunissait 4 manifestations : la venue de St Nicolas, le Noël médiéval, le village de Noël et la Fête du feu qui a connu un grand succès : plus de 800 spectateurs pour le feu d'artifice.

La revue de presse confirme que Saillon sait créer l'événement pour s'assurer une place enviable dans les journaux et les revues

La responsable de l'OT, Mme Juliane Gollut termine son rapport en remerciant l'administration communale, le comité de la SD et sa collaboratrice Mme Dussex pour leur précieuse collaboration.

#### COMPTES ET BUDGET

Le détail des comptes figure dans un fascicule à disposition des intéressés. Aussi seules les rubriques récapitulatives sont lues, que ce soit pour le bilan, pour les comptes d'exploitation ou pour le budget. Comme aucune question n'est formulée, M. Michel Rossier, réviseur des comptes, atteste la concordance des comptes avec les exigences légales et statutaires. Les comptes sont adoptés à l'unanimité. Le budget 2017 dont l'approbation relève du Conseil communal est lu à titre informatif.

#### ADMISSION & DEMISSIONS

Au niveau du comité de la SD, suite aux élections communales, Mme Amélie Roduit-Thurre est la nouvelle vice-présidente de la SD, où elle représente le conseil communal en remplacement de M. Charles-Henri Thurre qui a été élu président de la commune.

Les vérificateurs de comptes ayant demandé leur remplacement, deux nouveaux vérificateurs ont été élus par acclamation à savoir MM. Patrice Vouillamoz et Yannick Broccard.

## PROGRAMME 2017

Mme Juliane Gollut, responsable de l'OT, présente les différentes animations prévues en 2017: encore une fois, pas de grandes nouveautés, mais une volonté de consolidation en se basant sur l'expérience acquise. Les dates des diverses activités organisées par l'OT et la SD paraissent sur internet et figureront comme d'habitude dans la Gazette de l'asperge.

## DIVERS

M. Charles-Henri Thurre qui a passé 8 ans au comité dit avoir apprécié la flexibilité de la SD et de l'OT qui a permis de ne pas laisser passer des opportunités. Il apporte quelques précisions au sujet du village de Noël qui a été une occasion à saisir et qui n'a engendré ni travail, ni coûts considérables. Il précise aussi les conditions qui ont amené la commune à autoriser ou à interdire des feux d'artifices.

Il indique enfin qu'une réception (non publique) de Mme May Canellas Marie-Chantal, juge fédérale aura lieu le 12.02.2017

La nouvelle représentante du conseil communal au comité de la SD, Mme Amélie Roduit-Thurre, dit se réjouir de collaborer avec tous ceux qui ont pour objectif de dynamiser le tourisme à Saillon

## CLOTURE

Comme la parole n'est plus demandée, le président peut clore la séance à 21 h. en remerciant les intervenants et les auditeurs qu'il invite à la traditionnelle verrée.

Saillon, le 1 février 2017.

Gérard Comby, secrétaire de la SD.

A handwritten signature in black ink, reading 'G. Comby' in a cursive style.